

Appel à projet commun 2015
« Maison de la création - Innovacs »
Université Stendhal Grenoble 3 - Université Pierre-Mendès France

L'appel à projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat établi entre la SFR Innovacs (l'université Pierre-Mendès France) et la Maison de la création (l'université Stendhal).

L'objectif est de financer des projets qui soutiennent un échange scientifique interdisciplinaire et renforcent les liens bilatéraux déjà existants entre les deux établissements.

L'appel à projet a pour vocation d'insuffler une dynamique collaborative qui préfigure l'ouverture sur le Campus de la Maison de la création et de l'innovation, abritant dans un seul bâtiment ces deux structures.

La Maison de la création est conçue comme un dispositif de mise en synergie et de mise en visibilité de l'ensemble des recherches et des formations menées par l'université Stendhal-Grenoble 3¹, seule ou avec l'ensemble de ses partenaires grenoblois autour des processus de création, dans tous les domaines : texte (littérature, écrit en général, création numérique), image (cinéma, BD, peinture, création numérique), arts de la scène (théâtre, danse, cirque), technologies éducatives (TICE) et toutes les formes d'hybridation de ces différents domaines.

La SFR « Innovation, Connaissances et Société » (Innovacs²) a pour objectif de rassembler des acteurs du site grenoblois souhaitant travailler sur les questions relatives à l'innovation, avec en perspective les trois grands enjeux technologiques, économiques et sociétaux. Elle se structure autour de quatre axes : innovations et usages ; processus d'innovation ; politiques publiques ; création et expertise.

Le comité d'orientation scientifique d'Innovacs et le comité d'orientation scientifique de la Maison de la création soutenu par la Commission de la Recherche de l'université Stendhal, ont décidé de lancer un appel à projets commun pour l'année 2015 sur la base d'un budget de 5000 euros.

Attendus :

1. s'inscrire dans les grandes thématiques de la Maison de la création et d'Innovacs, en particulier : « création et médiations », « cultures et technologies » ;
2. rassembler des enseignants-chercheurs d'au moins une des unités de recherche de Stendhal et un des laboratoires d'Innovacs afin de permettre une recherche pluri ou interdisciplinaire ;

¹ Liste des unités de recherche de l'université Stendhal : <http://www.u-grenoble3.fr/version-francaise/recherche-valorisation/unites-de-recherche/>

² Liste des laboratoires membres d'Innovacs : http://innovacs.upmf-grenoble.fr/?page_id=798

3. être un projet incitatif pour une recherche émergente en cours de structuration ou provenir des activités en cours ;
4. associer recherche académique et recherche-action, recherche-crédation ou recherche-expérimentation, ou valorisation ;
5. mettre en place au moins un partenariat externe (souhaitable).

Procédure d'évaluation :

- dépôt des dossiers :

- au plus tard le mercredi 15 octobre 2014 avant 12 heures ;
- après avoir reçu un avis des directrices/directeurs des unités ou laboratoires concernés (lettre à l'appui) ;
- le dossier doit être envoyé sous forme informatique, document PDF et Word, à l'adresse :
Direction de la recherche
Université Stendhal
maisondelacreation@u-grenoble3.fr

- examen et classement :

- par trois experts désignés d'un accord commun par la Commission de la Recherche de l'université Stendhal et le bureau d'Innovacs ;
- selon les attendus présentés ci-dessus (au moins les critères 1, 2) ;

- rapport du jury et décision :

- en séance plénière de la Commission de la Recherche de l'université Stendhal et au comité d'orientation scientifique d'Innovacs après le 27 novembre 2014 ;
- communication des résultats à l'issue de ces deux séances auprès des porteuses/porteurs de projets et directrices/directeurs d'unité.

Subvention :

- Un montant total de 5.000 euros sera alloué pour le ou les projets lauréats au prorata des engagements des partenaires ;
- La subvention est accordée uniquement pour le fonctionnement (y compris la gratification des stages) ;
- Mise en paiement : début janvier 2015 ;
- La somme allouée devra être dépensée avant 31/12/2015.

Tous les projets soutenus devront fournir *a posteriori* un compte-rendu qui servira aux bilans des activités de la SFR Innovacs et de la Maison de la création. Une présentation des résultats de recherches sera proposée lors d'un COPIL de la Maison de la création et d'un séminaire organisé à cet effet par Innovacs.

Pour tous renseignements administratifs contacter:

Grulois Nataliya, tél. 04 76 82 80 51 nataliya.grulois@u-grenoble3.fr

Fabrice Forest, tél. 04 76 82 59 84 fabrice.forest@upmf-grenoble.fr

Appel à projet commun 2015
« Maison de la création - Innovacs »
Université Stendhal Grenoble 3 - Université Pierre-Mendès France

Dénomination du projet
Porteur/porteurs de projet :
Nom Prénom Coordonnées administratives
Équipe projet (enseignants-chercheurs, chercheurs concernés)
Unités de recherche concernées
Partenaires externes
Résumé en 5 lignes max
Description du projet (2 pages au maximum) : sujet, objectifs, activités et, si pertinent, résultats attendus.
Lien avec les grandes thématiques existantes : « création et médiations », « cultures et technologies »
Lieu(x) de réalisation des manifestations et activités
Calendrier prévisionnel d'exécution du projet sur budget 2015
Évaluation du coût global du projet
Montant demandé :
Budget détaillé pour le montant demandé : <i>La subvention sera accordée uniquement pour le fonctionnement (y compris la gratification des stages)</i>